LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

de JUGENDROT CGJL a.s.b.l.

ZpB Fondatioun Zentrum fir politesch Bildung

ALNU ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LES NATIONS UNIES asbl

Appel à candidatures

ONU – Délégué(e)s de la jeunesse

Dans le cadre du programme « *Délégués de la jeunesse auprès des Nations Unies* », de Jugendrot /CGJL avec ses partenaires le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), le Zentrum fir politesch Bildung (ZpB) et l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU), est à la recherche d'un/d'une, ou éventuellement deux, délégué(e)s de la jeunesse pour la durée de la 79ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) pour un mandat d'une durée de **12 mois (avril 2024 – mars 2025).**

CONTEXTE

Le Luxembourg est membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies et participe activement aux activités des organes principaux de l'ONU. Afin de mieux faire connaître l'importance de la diplomatie multilatérale et des enjeux mondiaux à l'ordre du jour dans les enceintes onusiennes, le groupe d'accompagnement de ce programme au Luxembourg, composé des entités précitées, sous la coordination de de Jugendrot/CGJL, a décidé de lancer une nouvelle fois un appel à candidatures pour le *Programme des délégués de la jeunesse* auprès de l'ONU pour la durée de la 79ème session de l'AGNU. Un, éventuellement deux, candidat(e)s seront choisi(e)s dans le contexte du présent appel à candidatures pour participer notamment aux activités de la Troisième Commission de l'AGNU en **septembre/octobre 2024.**

OBJECTIFS ET TACHES

- Représentation des intérêts des jeunes du Luxembourg dans le cadre du *Programme des Jeunes délégués* à l'AGNU par exemple au sein de la Commission sociale, humanitaire et culturelle (Troisième Commission) ou au Youth Forum du Conseil Economique et Social.
- Organisation et mise en œuvre d'une phase de consultation nationale extensive dans tout le pays d'avril à octobre 2024 pour mieux représenter la jeunesse du Luxembourg (Minimum 2-3 évènements/activités différentes).
- Elaboration, mise en œuvre et évaluation d'un plan de communication – communication régulière et pertinente sur les réseaux sociaux (en continu).
- Préparation de la participation à l'AGNU avec l'appui de la Représentation permanente du Luxembourg auprès des Nations Unies à New York en amont de la mission à New York.
- Participation pendant max. 10 jours aux activités de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York en octobre 2024 dans le cadre des activités du Programme Jeunesse à la Troisième Commission[1] en tant que représentant de la Jeunesse du Luxembourg. Liste non-exhaustive de ces activités : préparation et présentation d'une ou plusieurs intervention(s) dans le cadre des dialogues interactifs, préparation et tenue d'un discours lors d'un débat général, participation aux négociations d'une résolution dans le cadre des travaux de la Troisième Commission ; organisation d'un évènement UNYD en collaboration avec d'autres délégué(e)s de la jeunesse.
- Retour et partage d'expériences et organisation d'une activité de clôture en collaboration avec les partenaires du groupe d'accompagnement (octobre – décembre 2024).
- Feedback régulier sur l'avancement du projet de consultation et retour sur les engagements entrepris par les délégué(e)s de la jeunesse (en continu).
- Rédaction d'un rapport d'activités sur les engagements entrepris (mars 2025).
- Hand-Over – Partage d'expériences avec nouveaux délégués (mars/avril 2025).

[1] Ou à l'ECOSOC Youth Forum au printemps 2024 si un voyage à New York en automne n'est pas possible.

PROFIL

- Avoir entre 18 et 25 ans et être résident(e) au Luxembourg ;
- Maîtrise à l'oral et à l'écrit de l'anglais et du français ; compréhension et maîtrise à l'oral du luxembourgeois ; la maîtrise de l'allemand ou d'autres langues officielles des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol, russe) est un atout ;
- Intérêt pour les enjeux internationaux et mondiaux à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, surtout les 15 thèmes prioritaires du Programme ONU Jeunes et les Objectifs de développement durable ;
- Expériences de travail avec des jeunes et/ou de bénévolat sont un atout ;
- Disponibilité pour assurer les différents aspects du programme : mise en œuvre d'une consultation extensive au Luxembourg, préparation intensive en amont de la mission à New York, période de travail chargée lors du séjour à New York, organisation du retour d'expérience, etc.
- Renoncer à tout engagement politique actif, ne pas exercer une fonction et/ou mandat politique et ne pas se présenter comme candidat(e) aux élections communales/nationales/européennes pendant la période entière du mandat de délégué(e) de la jeunesse.

DUREE

Le mandat officiel dure 12 mois, variant en intensité selon les périodes, dont notamment le séjour de deux semaines à New York durant l'automne 2024. La préparation de la participation des délégué(e)s de la jeunesse se fera entre avril et septembre 2024 ; la participation à l'Assemblée générale se fera pendant deux semaines en automne (généralement fin septembre jusqu'à la première moitié du mois d'octobre). Après, les délégué(e)s feront un retour d'expériences dans le cadre d'un événement de clôture.

PROCEDURE DE CANDIDATURE, SELECTION ET DEROULEMENT DU PROGRAMME

- **Phase I**
  - **Jusqu'au 29 janvier 2024 :** Envoi de votre dossier de candidature à l'adresse suivante : philippe@jugendrot.lu (voir rubrique ci-après)
  - **Jusqu'au 20 mars 2024 :** sélection du/des candidat(s) par le groupe d'accompagnement. La sélection sera faite sur base des dossiers de candidature. En cas de besoin, des entretiens individuels (face à face, ou en ligne) seront menés.
- **Phase II**
  - **Fin mars 2024** : Réunion obligatoire d'introduction / briefing entre le/les délégu(e)s et la coordination du programme
  - **Avril – septembre 2024** : préparation/formation du/des candidat(e)s, élaboration et mise en œuvre du plan des activités pour la consultation nationale au Luxembourg, échanges informels avec d'autres jeunes et acteurs de la jeunesse au Luxembourg concernant les sujets sur l'ordre du jour de l'AGNU en général et de la Troisième Commission en particulier, élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication
  - **1ère moitié d'octobre 2024** : Séjour de +/- 10 jours à New York et participation aux activités de l'AGNU dans le cadre du programme des réunions (dates exactes à confirmer)
- **Phase III**
  - **Octobre – Décembre 2024** : Préparation de la phase de retour d'expérience et événement de clôture avec le groupe d'accompagnement
- **Phase IV**
  - **Décembre 2024– mars 2025** : sélection des nouveaux délégué(e)s de la jeunesse. Période de transition, accompagnement et initiation de la prochaine génération de délégué(e)s de la jeunesse participant à l'AGNU en automne 2025.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Documentation du Programme sur le site de la Division de la Politique sociale et du développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU : https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/youth-delegate-programme.html (voir surtout le ***Guide pour les Délégué(e)s de la jeunesse auprès des Nations Unies et le Groupe d'Accompagnement***

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir :

- **CV (rédigé dans une des langues suivantes : français, anglais, allemand)**
- **Lettre de Motivation (rédigée soit en français soit en anglais, maximum 2 pages, format PDF).**
- **Une vidéo (veuillez indiquer un lien vers la vidéo svp.) :**
    - d'une durée de minimum 3 minutes et maximum 5 minutes (vidéo en anglais si la lettre de motivation a été rédigée en français, vidéo en français si la lettre de motivation a été rédigée en anglais).
    - Présentation d'une première idée du/de la délégué(e) de la jeunesse pour la phase de consultation en répondant aux questions suivantes ;
        - Quelle activité/évènement le/la délégué(e) de la jeunesse veut-il mettre en œuvre ?
        - Quels thèmes seront couverts par cette activité/thème ?
        - A qui s'adresse l'activité/l'évènement prévu (groupe cible) ?
        - De quoi aurait besoin le/la délégué(e) pour mettre en œuvre cette activité ?
        - Quels résultats sont attendus par le biais de cette activité ?
        - Quels sont les risques/imprévus liés à la mise en œuvre de cette activité ?
        - Comment est-ce que cette activité serait-elle promue/communiquée ?

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les consignes reprises dans cette rubrique ne sera pas pris en considération.

CONTACT :

Pour tout renseignement et pour soumettre votre candidature **pour le 29 janvier 2024 au plus tard**, prière de contacter Monsieur Philippe Goeres, Chargé de Mission du Jugendrot/CGJL philippe@jugendrot.lu ; +352 406090-338.

Guide pour les Délégué(e)s de la Jeunesse auprès des Nations Unies et le Groupe d'Accompagnement

1. Informations générales sur le programme

1.1. Le Programme des Délégués de la jeunesse auprès de l'ONU[1] (UNYD)

Les délégué(e)s de la jeunesse sont des jeunes qui représentent officiellement les intérêts de la jeunesse de leur pays auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ils/Elles sont sélectionné(e)s pour accompagner la délégation diplomatique de leur gouvernement lors des réunions de l'ONU, plus particulièrement l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU).

Bien que le programme soit coordonné par le Programme sur la Jeunesse de l'ONU au niveau global, il est de la responsabilité de chaque Etat membre d'établir un Programme des Délégués de la Jeunesse au niveau national et de décider qui représentera les jeunes de leur pays.

Le rôle des représentant(e)s de la jeunesse varie de pays à pays, mais normalement il s'agit d'apporter une contribution à leur délégation sur les questions relatives à la jeunesse et de participer aux travaux généraux de leur délégation en assistant à des réunions et à des négociations informelles.

Pour plus d'infos : https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/youth-delegate-programme.html

1.2. Mission Statement du UNYD au Luxembourg

Le programme UNYD au Luxembourg est une opportunité éducative, un projet d'éducation à la citoyenneté, pour construire, renforcer et soutenir les ambassadeurs de la jeunesse du Luxembourg afin de faire entendre la voix des jeunes du Luxembourg à l'ONU.

1.3. Le profil du/de la délégué(e) de la jeunesse auprès des Nations Unies (Luxembourg)

- Avoir entre 18 et 25 ans et être résident(e) au Luxembourg ;
- Maîtrise à l'oral et à l'écrit de l'anglais et du français ; compréhension et maîtrise à l'oral du luxembourgeois indispensable, la maîtrise de l'allemand ou d'autres langues officielles des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol, russe) est un atout ;

[1] https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/youth-delegate-programme.html
https://www.romunsioi.org/what-is-unydp/
https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/what-can-you-do/establish-a-youth-delegate-programme.html

- Intérêt pour les enjeux internationaux et mondiaux à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, surtout les 15 thèmes prioritaires du Programme ONU Jeunes et les Objectifs de développement durable;
- Les expériences de travail des jeunes et de bénévolat sont un atout ;
- Disponibilité pour assurer les différents aspects du programme : mise en œuvre d'une consultation au Luxembourg, préparation intensive en amont de la mission à New York, période de travail chargée lors du séjour à New York, organisation du retour d'expérience etc.
- Renoncer à tout engagement politique actif, ne pas exercer une fonction et/ou mandat politique et ne pas se présenter comme candidat(e) aux élections communales/nationales/européennes pendant la période entière du mandat de délégué(e) de la jeunesse.

La sélection sera faite sur base des dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et vidéo) avec l'aide d'une grille d'évaluation contenant des critères de sélection portant aussi bien sur le/la candidat(e) (qualité de la présentation en générale, expérience en matière de travail de jeunesse, compréhension des enjeux de l'ONU, capacité de communication et rédaction, motivation) que sur la vidéo (aspect visuel, originalité, contenu et qualité des idées proposées, compréhension du contexte et mise en œuvre des idées, inclusion de différents groupes cibles, choix des thèmes pour la consultation, compétences rhétoriques, maîtrise de langue orale). En cas de besoin, des entretiens individuels seront organisés.

1.4. Le rôle/la mission du/de la délégué(e) de la jeunesse auprès des Nations Unies

- Représentation des intérêts de la jeunesse du Luxembourg dans le cadre du Programme des Délégués de la Jeunesse à l'AGNU par exemple au sein de la Commission sociale, humanitaire et culturelle (Troisième Commission) ou au Youth Forum du Conseil Economique et Social.
- Organisation et mise en œuvre d'une phase de consultation nationale pendant 6 mois avant le départ à New York pour mieux représenter la jeunesse du Luxembourg. (min. 2-3 évènements/activités différentes).
- Elaboration, mise en œuvre et évaluation d'un plan de communication.
- Préparation de la participation à l'AGNU (Troisième commission) avec l'appui de la Représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès des Nations Unies.
- Participation pendant au maximum dix jours aux activités de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York (dans le cadre des activités du Programme Jeunesse à la Troisième Commission) en tant que représentant de la Jeunesse au Luxembourg. Liste non-exhaustive de ces activités : préparation et présentation d'une ou plusieurs intervention(s) dans le cadre des dialogues interactifs, préparation et tenue d'un discours lors d'un débat général, participation aux négociations d'une résolution dans

le cadre des travaux de la Troisième Commission; organisation d'un évènement UNYD en collaboration avec d'autres délégués de la jeunesse.

- Retour et partage d'expériences et organisation d'une activité de clôture.
- Feedback régulier sur l'avancement du projet de consultation et retour sur les engagements entrepris.

La voix du/de la délégué(e) de la jeunesse

Le délégué/la déléguée de jeunesse parle au nom de la Jeunesse et en son propre nom et exprime sa propre opinion, sauf dans les cas où il/elle fait une déclaration officielle, qui est coordonnée avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes et les autres parties prenantes au projet.

1.5. Le groupe d'accompagnement : son rôle, ses membres et leurs responsabilités

Le groupe d'accompagnement vise à accompagner, encadrer, soutenir et préparer le/la délégué(e) dans sa mission. Il le/la soutient aussi bien par la préparation (formation, coaching) ainsi que par l'appui logistique à son mandat.

Le groupe d'accompagnement se compose de représentants du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), du Ministère l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Jugendrot/CGJL du Zentrum fir politesch Bildung (ZpB) et de l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU).

Les tâches et responsabilités sont reparties comme suit :

Partenaire	Rôle et Responsabilité
de Jugendrot/CGJL	• Coordinateur, porteur du programme et point de contact pour le délégué/la délégué(e) pour toute question relative au programme • Gestion de l'appel à candidature et coordination de la procédure de la sélection et du comité de sélection • Mise à disposition des moyens financiers pour les activités au Luxembourg (par le biais de sa convention avec le MENJE) • Préparation et accompagnement du/de la délégué(e) dans sa mission par le biais de mise à disposition de formations, coaching et mentoring. ➔ Gestion des attentes et exigences du délégué/de la délégué(e) ➔ Appui dans l'organisation de différentes activités et évènements • Appui logistique pour voyage et hébergement à New York

	• Inclusion du/de la délégué(e) dans différents groupes de travail et évènements du Jugendrot/CGJL, ainsi que d'une plateforme d'échange avec d'autres délégués de la jeunesse • Assurer la valorisation de l'engagement du/de la délégué(e) • Assurer la durabilité et plus-value du programme (partage lessons learned)
MAEE LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère des Affaires étrangères et européennes	• Patronage du programme • Mise à disposition des moyens financiers pour le séjour à New York • Préparation et encadrement politique et diplomatique du/de la délégué(e) en amont du et pendant le séjour à New York • Accompagnement du/de la délégué(e) à New York pour toutes les réunions et activités officielles, réunions régulières avec un membre de la représentation pendant le séjour, accueil par l'Ambassadeur, Représentant permanent auprès des Nations Unies, réunion « debrief » à la fin du séjour à New York. • Mise à disposition d'un interlocuteur pour le/la délégué(e) pour la durée de leur séjour • Diffusion de l'appel à candidature à travers ses réseaux • Formalités d'inscription à l'AGNU via la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'ONU à New York (p.ex. badges, visas, accréditations) • Membre du Comité de Sélection
MENJE LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	• Bailleur de Fonds pour la Convention de Jugendrot/CGJL (à travers laquelle les activités de sensibilisation/consultation au Luxembourg seront financées) • Création de synergies • Membre du Comité de Sélection
ZpB ZpB Fondatioun Zentrum fir politesch Bildung	• Inclusion de la perspective de l'éducation à la citoyenneté dans le programme UNYD • Diffusion de l'information sur le programme et l'appel à candidature envers un public cible plus vaste et divers (assurer l'accessibilité du programme) • Rôle de Consultant pour l'élaboration du concept du processus de consultation et des activités pédagogiques • Membre du Comité de Sélection des délégué(e)s

ALNU ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LES NATIONS UNIES asbl	• Information sur les mécanismes/procédures de l'ONU • Invitation du/de la délégué(e) de participer dans les événements annuels de l'ALNU, p.ex. projet avec les lycées au Luxembourg ; séminaire ALNU etc. ; Membre du Comité de Sélection des délégué(e)s

1.6. Financement du Programme

Le financement du Programme connaît un aspect international (couvrant les dépenses encourues à New York), couvert par un financement régulier de la part du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), et un aspect national, couvert par le budget de la convention de la Jugendrot/CGJL avec le MENJE. Le Jugendrot/CGJL gère les 2 budgets et en rend compte à ces bailleurs de fonds.

1.7. Frais et coûts éligibles

Le vol, l'hébergement, assurance et les frais de « visa » des jeunes délégué(e)s à New York sont pris en charge par le programme. Le/la délégué(e) un « Per Diem » par jour de déplacement pour couvrir leurs besoins journaliers sur place (repas, transport local, etc.). Les coûts liés à l'organisation des événements de consultation et événement de clôture seront aussi pris en charge par le programme.

Le Jugendrot/CGJL mettra à disposition un moyen de payement adéquat au/à la délégué(e) afin de pouvoir gérer les dépenses extraordinaires, allant au-delà du per diem fixé, de façon autonome pendant leurs séjours.

Les frais (et remboursements éventuels) sont à déclarer auprès de Jugendrot/CGJL. La remise des pièces justificatives se fera entièrement par voie électronique.

1.1. Calendrier de mise en œuvre

L'appel à candidature est lancé en hiver (décembre) de de l'année n-1. Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent remettre leur candidature (CV, lettre de motivation et vidéo) pour fin janvier de l'année n. La sélection du candidat/de la candidate sera terminée mi-mars. Le mandat du/de la délégué(e) se portera sur 12 mois (avril de l'année n – mars l'année n+1). Les premiers 6 mois de son mandat se focaliseront sur la consultation de la jeunesse du Luxembourg ainsi que de la préparation thématique pour leur séjour de New York, suivi d'un stage intensif pendant +/- 10jours à New York. Ensuite, il/elle fera un retour d'expérience au Luxembourg et a impliqué(e) dans ~~l~~a formation et encadrement/accompagnement des nouveaux délégué(e)s. Son mandat se terminera par un événement de clôture où leur engagement bénévole sera reconnu et valorisé (remise de diplôme/certificat de la part du Ministre des Affaires étrangères et européennes).

2. Les activités au Luxembourg

1. Les activités à Luxembourg

Le type d'activité

Le/la délégué(e) pourra définir et choisir la méthode et le format eux-mêmes.

Il se peut aussi que le/la délégué(e) puisse participer à des événements du MAEE au Luxembourg, des activités dans le cadre de l'EU Youth Dialogue au Luxembourg, ainsi que des échanges avec des structures et organisations de Jeunesse.

Le groupe cible

Les jeunes entre 12 et 26 ans sont les principaux groupes cibles des activités au Luxembourg. Ici l'accent sera à mettre sur une grande diversité en ce qui concerne les profils culturels, sociodémographiques etc. Les structures de l'éducation non-formelle et formelle, les élèves nouveaux-arrivant(e)s et *les classes intégration de jeunes adultes s*ont explicitement à inclure dans les démarches de promotion du programme. Le MENJE soutiendra cette dernière en facilitant l'échange avec les différentes structures d'éducation, avec le soutien des partenaires du programme**.**

Sujet des activités

Avant le séjour à New York :

A l'aide d'un guide/vade mecum élaboré en collaboration avec des *alumni* du programme UNYD Luxembourg, les tâches principales consistent en la présentation du programme, la définition des priorités thématiques et organisationnelles ainsi qu'un échange sur les objectifs du développement durable (SDG), afin de générer des pistes et idées pour le séjour à New York.

Il s'agit principalement d'un processus de consultation de jeunes au Luxembourg (entretiens, groupes de réflexion, questionnaires, enquêtes sur les réseaux sociaux). Pour ce qui est des sujets à aborder, il sera important d'utiliser une approche thématique, rendant possible aux jeunes de créer des liens entre les aspects discutés à New York et touchant leur vie personnelle en même temps. Ainsi, il sera possible de mobiliser les jeunes pour s'intéresser et s'échanger sur les thèmes qui leur sont proches et de les inciter à des activités concrètes (« call to action »). Pour cela un partenariat avec les différentes ONG agissant dans le domaine du développement serait pensable.

Il existe un concept pour des ateliers sur base de méthodes pédagogiques non-formelles. Le nouveau/la nouvelle déléguée pourra utiliser ce concept pour le proposer lors des journées « projets » dans les lycées, maisons de jeunes, festivals, réunions scouts etc.

Retour au Luxembourg

De retour au Luxembourg, le/la délégué(e) aura la responsabilité d'organiser un événement de clôture en vue de donner un retour de et partager leurs expériences à New York. Il/elle prendra une part active dans le recrutement et soutien au nouveau/la nouvelle délégué(e).

3. Autres activités

A part les événements au Luxembourg et à New York, il se peut que le/la délégué(e) soit invité(e) de participer à d'autres activités, comme p.ex. des formations sur le plaidoyer au niveau des Nations Unis, des événements de rencontre avec d'autres délégués de la jeunesse, ou d'autres possibilités de la représentation de la jeunesse.

Le cas échéant d'autres voyages/missions à l'étranger pourraient être pris en charge par le programme.

4. Mission à New York

4.1. Les aspects logistiques en amont du séjour des UNYD à New York

Passeports et Visas

Le/la délégué(e)s est responsable de s'assurer de la validité de son passeport. Tous frais liés à l'obtention d'un passeport ou renouvellement d'un passeport sont à la charge du/de la délégué(e).

Afin d'obtenir leurs visas diplomatiques pour le séjour aux Etats-Unis, le/la délégué(e) est entièrement en charge des démarches liées à l'obtention de ces derniers. Il/elle peut être appuyé(e) par le MAEE en cas de besoin. Les frais liés a ce(s) visa(s) sont pris en charge par le programme.

Vols et Hébergement

En concertation avec le délégué/la déléguée, le Jugendrot/CGJL se chargera de la planification et du paiement du vol aller-retour ainsi que de l'hébergement à New York.

Assurance

Le Jugendrot/CGJL se charge de conclure une assurance de voyage international qui couvre d'éventuels frais médicaux liés à des urgences médicales encourues aux Etats-Unis.

Le/la délégué(e) devra s'assurer de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant la durée du séjour à New York.

Inscription AGNU

Le MAEE prendra en charge l'inscription du/de la délégué(e) auprès du Bureau du protocole de l'ONU. Le/la délégué(e) est tenu de fournir toutes les pièces nécessaires sur demande.

4.2. Les aspects logistiques pendant le séjour des UNYD à New York

Besoins journaliers (frais d'alimentation, frais de transport à New York)

Les besoins journaliers (frais d'alimentation, frais de transport) seront couverts par un paiement d'un *per diem*. Le/la délégué(e) doit de manière responsable ce budget (ils/elles ne doivent pas fournir de pièces justificatives). Toute dépense dépassant le *per diem* pour le séjour devra être couvert par les moyens privés du/de la délégué(e), respectivement seront pris en charge par le programme en cas de dépenses extraordinaires. Une avance partielle de *per diem* sera payée au/à la délégué(e) avant le départ à New York, et un décompte sera établi après la fin de la mission à New York.

Ressources Bureau

En fonction de ses disponibilités, la représentation permanente du Luxembourg auprès des Nations Unies mettra des espaces de travail à la disposition des délégué(e)s. Toutefois les déléguées devront apporter leur propre ordinateur portable ou tablette numérique.

Frais liés à l'organisation de « side-events »

En-dehors des frais de défraiement et dans les limites du budget disponible, le/la délégué(e) pourra dépenser de l'argent pour pouvoir mettre en place des rencontres ou workshops avec d'autres délégué(e)s de la jeunesse. Toutefois, toute dépense de ce genre doit être validée par le Jugendrot/CGJL au préalable.

Activités culturelles

Le/la délégué(e) ne sera pas encadré(e) en-dehors des activités de l'AGNU ainsi que des rencontres/activités en lien avec le programme UNYD Luxembourg.

Moyen de paiement

Le Jugendrot/CGJL mettra à disposition, contre signature, un moyen de paiement adéquat au délégué/à la déléguée afin de pouvoir gérer les dépenses de façon autonome pendant le séjour.

Téléphone mobile

Lors de leur arrivée à New York, les délégué(e)s doivent se procurer une carte SIM américaine. Ces frais seront couverts par le *per diem* journalier.

Remboursement de frais extraordinaires

Les frais (et remboursements éventuels) extraordinaires sont à déclarer auprès du Jugendrot/CGJL. Toutes les pièces justificatives doivent être jointes à la demande de remboursement.

4.3. La Troisième Commission de l'AGNU

Dans la mesure du possible le/la délégué(e) assistera à la Troisième Commission (3C) qui commence ses travaux début octobre et termine en décembre. « *La Troisième Commission traite des questions sociales, liées aux affaires humanitaires ou aux droits de l'homme, qui affectent la population partout dans le monde. […] La Troisième Commission s'occupe d'importantes questions relatives au développement social telles que la promotion de la femme, la protection des enfants, les populations autochtones, le traitement des réfugiés, la protection des libertés fondamentales par l'élimination de la discrimination raciale et le droit à l'autodétermination. La Commission traite aussi des questions liées à la jeunesse, la famille, le vieillissement, les personnes handicapées, la prévention du crime, la justice pénale ou encore le contrôle international des drogues.* » (Source : https://www.un.org/fr/ga/third/index.shtml)

Toute intervention officielle de la part du/de la délégué(e) lors des débats à la Troisième Commission de l'AGNU doit être validée par le MAEE, le délégué à la Troisième Commission de la Représentation permanente du Luxembourg à New York et le Desk ONU à Luxembourg ainsi que les autres partenaires.

Si une participation à la Troisième Commission (3C) n'est pas possible (p.ex. dans des cas où des voyages aux Etats-Unis ne sont pas envisageables en vue de la situation sanitaire), il pourrait être envisagé que le /la délégué(e) de la jeunesse participe au Youth Forum de l'ECOSOC en printemps 2025. https://www.un.org/ecosoc/en/ecosoc-youth-forum

5. Communication et l'utilisation des réseaux sociaux pendant la durée du programme

Une fois le/la délégué(e) sélectionné(e), il/elle élaborera une stratégie de communication/relations publiques/presse avec la coordination du programme UNYD Luxembourg.

Une identité visuelle a déjà été créée (logo) et doit être reprise par les nouveaux délégué(e)s.

Des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter etc.) existent et doivent être repris par le nouveau délégué/la nouvelle déléguée. Il/elle doit élaborer, avec le soutien des partenaires, un guide contenant les lignes directrices pour les réseaux sociaux, qui pourra être repris année par année. Le budget du programme prévoit également la prise en compte des frais liés à la promotion du programme sur les réseaux sociaux.